

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
2557018800023

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune SMITU THIONVILLE FENSCH

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : SMITU THIONVILLE FENSCH (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	30
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	31
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	32
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	34

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	38
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE**

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	45 967 215,11	36 188 963,50
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 778 251,61
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		45 967 215,11	45 967 215,11

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	66 892 021,44	60 382 411,54
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	221 174,16	10 000 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 269 215,94	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		70 382 411,54	70 382 411,54

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	116 349 626,65	116 349 626,65
---------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 807 153,93	0,00	2 497 840,11	2 497 840,11	2 497 840,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	806 500,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	3 310,00	3 310,00	3 310,00
65	Autres charges de gestion courante	25 241 953,25	0,00	24 231 550,02	24 231 550,02	24 231 550,02
Total des dépenses de gestion des services		28 863 607,18	0,00	27 482 700,13	27 482 700,13	27 482 700,13
66	Charges financières	1 101 362,47	0,00	1 433 759,24	1 433 759,24	1 433 759,24
67	Charges exceptionnelles	1 167 500,00	0,00	9 854,60	9 854,60	9 854,60
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		256 557,99	256 557,99	256 557,99
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	210 712,18		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		31 348 181,83	0,00	29 182 871,96	29 182 871,96	29 182 871,96
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 800 000,00		13 111 784,50	13 111 784,50	13 111 784,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 860 264,49		3 672 558,65	3 672 558,65	3 672 558,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 660 264,49		16 784 343,15	16 784 343,15	16 784 343,15
TOTAL		41 008 446,32	0,00	45 967 215,11	45 967 215,11	45 967 215,11

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

45 967 215,11

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	17 300 000,00	0,00	18 293 900,00	18 293 900,00	18 293 900,00
74	Subventions d'exploitation	9 255 542,79	0,00	13 128 741,79	13 128 741,79	13 128 741,79
75	Autres produits de gestion courante	4 491 575,70	0,00	4 609 354,80	4 609 354,80	4 609 354,80
Total des recettes de gestion des services		31 047 118,49	0,00	36 031 996,59	36 031 996,59	36 031 996,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		31 050 368,49	0,00	36 031 996,59	36 031 996,59	36 031 996,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	156 966,91		156 966,91	156 966,91	156 966,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		156 966,91		156 966,91	156 966,91	156 966,91
TOTAL		31 207 335,40	0,00	36 188 963,50	36 188 963,50	36 188 963,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

9 778 251,61

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

45 967 215,11

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

16 627 376,24

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	66 527,48	63 743,16	553 869,31	553 869,31	617 612,47
21	Immobilisations corporelles	721 851,00	157 431,00	8 780 711,05	8 780 711,05	8 938 142,05
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 526 305,10	0,00	20 499 668,24	20 499 668,24	20 499 668,24
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	29 314 683,58	221 174,16	29 834 248,60	29 834 248,60	30 055 422,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	153 390,99	153 390,99	153 390,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 184 097,02	0,00	1 367 414,94	1 367 414,94	1 367 414,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 184 097,02	0,00	1 520 805,93	1 520 805,93	1 520 805,93
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 498 780,60	221 174,16	31 355 054,53	31 355 054,53	31 576 228,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	156 966,91		156 966,91	156 966,91	156 966,91
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		35 380 000,00	35 380 000,00	35 380 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	156 966,91		35 536 966,91	35 536 966,91	35 536 966,91
	TOTAL	30 655 747,51	221 174,16	66 892 021,44	66 892 021,44	67 113 195,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

3 269 215,94

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

70 382 411,54

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 818 905,75	0,00	5 650 591,93	5 650 591,93	5 650 591,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	10 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	12 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 818 905,75	10 000 000,00	7 650 591,93	7 650 591,93	17 650 591,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 024 870,00	0,00	567 476,46	567 476,46	567 476,46
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 024 870,00	0,00	567 476,46	567 476,46	567 476,46
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 843 775,75	10 000 000,00	8 218 068,39	8 218 068,39	18 218 068,39
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 800 000,00		13 111 784,50	13 111 784,50	13 111 784,50

040	Opérat ^s ordre transfert entre sections (4)	3 860 264,49		3 672 558,65	3 699 057,25	3 699 057,25
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		35 380 000,00	35 380 000,00	35 380 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 660 264,49		52 164 343,15	52 164 343,15	52 164 343,15
TOTAL		22 504 040,24	10 000 000,00	60 382 411,54	60 382 411,54	70 382 411,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 382 411,54
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	16 627 376,24
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 497 840,11		2 497 840,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	750 000,00		750 000,00
014	Atténuations de produits	3 310,00		3 310,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 231 550,02		24 231 550,02
66	Charges financières	1 433 759,24	0,00	1 433 759,24
67	Charges exceptionnelles	9 854,60	0,00	9 854,60
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	256 557,99	3 672 558,65	3 929 116,64
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		13 111 784,50	13 111 784,50
	Dépenses d'exploitation – Total	29 182 871,96	16 784 343,15	45 967 215,11

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

45 967 215,11

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	153 390,99	0,00	153 390,99
13	Subventions d'investissement	0,00	156 966,91	156 966,91
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 367 414,94	0,00	1 367 414,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	617 612,47	0,00	617 612,47
21	Immobilisations corporelles (6)	8 938 142,05	0,00	8 938 142,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 499 668,24	35 380 000,00	55 879 668,24
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	31 576 228,69	35 536 966,91	67 113 195,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

3 269 215,94

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

70 382 411,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	18 293 900,00		18 293 900,00
74	Subventions d'exploitation	13 128 741,79		13 128 741,79
75	Autres produits de gestion courante	4 609 354,80		4 609 354,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	156 966,91	156 966,91
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		36 031 996,59	156 966,91	36 188 963,50

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**9 778 251,61**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**45 967 215,11**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	567 476,46	0,00	567 476,46
13	Subventions d'investissement	5 650 591,93	0,00	5 650 591,93
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	35 380 000,00	35 380 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 672 558,65	3 672 558,65
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		13 111 784,50	13 111 784,50
Recettes d'investissement – Total		18 218 068,39	52 164 343,15	70 382 411,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**70 382 411,54**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 807 153,93	2 497 840,11	2 497 840,11
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 800,00	7 484,34	7 484,34
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	91,61	91,61
6064	Fournitures administratives	4 510,00	1 522,45	1 522,45
6066	Carburants	3 700,00	4 412,05	4 412,05
6068	Autres matières et fournitures	3 800,00	1 143,88	1 143,88
611	Sous-traitance générale	0,00	5 210,10	5 210,10
6132	Locations immobilières	17 608,56	18 007,08	18 007,08
6135	Locations mobilières	1 910 952,44	2 042 334,38	2 042 334,38
614	Charges locatives et de copropriété	19 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	18 800,00	6 595,68	6 595,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	205,00	524,17	524,17
6156	Maintenance	38 743,92	16 188,98	16 188,98
6161	Multirisques	11 404,00	11 973,31	11 973,31
6168	Autres	26 500,00	32 121,12	32 121,12
617	Etudes et recherches	316 855,50	13 318,20	13 318,20
618	Divers	10 326,86	8 911,91	8 911,91
6226	Honoraires	67 129,50	56 377,13	56 377,13
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	18 597,60	18 597,60
6228	Divers	200,00	18 852,23	18 852,23
6231	Annonces et insertions	20 352,00	3 175,20	3 175,20
6236	Catalogues et imprimés	91 764,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	300,00	11 428,20	11 428,20
6247	Transports collectifs personnel	2 000,00	970,41	970,41
6251	Voyages et déplacements	1 850,00	176,56	176,56
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 322,52	1 322,52
6262	Frais de télécommunications	9 600,00	6 826,80	6 826,80
627	Services bancaires et assimilés	100 000,00	106 166,68	106 166,68
6281	Concours divers (cotisations)	36 121,12	23 439,27	23 439,27
63512	Taxes foncières	52 531,03	54 668,25	54 668,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	806 500,00	750 000,00	750 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	311,00	311,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	6 319,18	6 319,18
6411	Salaires, appointements, commissions	450 000,00	358 554,84	358 554,84
6413	Primes et gratifications	165 500,00	74 080,02	74 080,02
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	152 355,50	152 355,50
6415	Supplément familial	4 000,00	4 216,46	4 216,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 000,00	79 233,50	79 233,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	62 135,87	62 135,87
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00	7 573,40	7 573,40
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	8 000,00	2 394,00	2 394,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	2 003,40	2 003,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	822,83	822,83
014	Atténuations de produits (7)	8 000,00	3 310,00	3 310,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	8 000,00	3 310,00	3 310,00
65	Autres charges de gestion courante	25 241 953,25	24 231 550,02	24 231 550,02
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	1 000,00	1 000,00
6531	Indemnités élus	70 000,00	94 000,00	94 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	7 200,00	10 300,00	10 300,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65714	Subv. équipt Communes	25 000,00	43 500,00	43 500,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	0,00	3 890,05	3 890,05
65734	Subv. exploitat° Communes	19 200,00	25 000,00	25 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	540 339,49	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	24 448 194,76	24 021 859,97	24 021 859,97
658	Charges diverses de gestion courante	131 019,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	31 000,00	31 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		28 863 607,18	27 482 700,13	27 482 700,13
66	Charges financières (b) (8)	1 101 362,47	1 433 759,24	1 433 759,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	997 616,80	1 377 468,90	1 377 468,90
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	103 745,67	56 290,34	56 290,34
67	Charges exceptionnelles (c)	1 167 500,00	9 854,60	9 854,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 167 500,00	9 854,60	9 854,60
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	5 000,00	256 557,99	256 557,99

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelles (3)	
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	5 000,00	256 557,99	256 557,99
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	210 712,18	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		31 348 181,83	29 182 871,96	29 182 871,96
023	Virement à la section d'investissement	5 800 000,00	13 111 784,50	13 111 784,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 860 264,49	3 672 558,65	3 672 558,65
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	138 004,16	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 722 260,33	3 672 558,65	3 672 558,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 660 264,49	16 784 343,15	16 784 343,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 660 264,49	16 784 343,15	16 784 343,15
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		41 008 446,32	45 967 215,11	45 967 215,11

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 967 215,11
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	160 036,01
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	103 745,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	56 290,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00	18 293 900,00	18 293 900,00
734	Versement de mobilité	17 300 000,00	18 293 900,00	18 293 900,00
74	Subventions d'exploitation	9 255 542,79	13 128 741,79	13 128 741,79
7471	Subv. exploitat° État	3 532 864,00	3 534 382,00	3 534 382,00
7474	Subv. exploitat° Communes	0,00	331 806,35	331 806,35
7475	Subv. exploitat° Groupements	5 722 678,79	9 262 553,44	9 262 553,44
75	Autres produits de gestion courante	4 491 575,70	4 609 354,80	4 609 354,80
7588	Autres	4 491 575,70	4 609 354,80	4 609 354,80
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		31 047 118,49	36 031 996,59	36 031 996,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 250,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	3 250,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		31 050 368,49	36 031 996,59	36 031 996,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	156 966,91	156 966,91	156 966,91
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	156 966,91	156 966,91	156 966,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		156 966,91	156 966,91	156 966,91
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 207 335,40	36 188 963,50	36 188 963,50

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 778 251,61
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 967 215,11
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	66 527,48	553 869,31	553 869,31
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 564,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	62 963,48	549 869,31	549 869,31
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	721 851,00	8 780 711,05	8 780 711,05
2111	Terrains nus	544 801,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	175 050,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	655 051,15	655 051,15
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	47 500,00	47 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	8 073 159,90	8 073 159,90
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	28 526 305,10	20 499 668,24	20 499 668,24
2313	Constructions	84 450,00	35 000,00	35 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	28 441 855,10	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 464 668,24	20 464 668,24
Total des dépenses d'équipement		29 314 683,58	29 834 248,60	29 834 248,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	153 390,99	153 390,99
10222	FCTVA	0,00	153 390,99	153 390,99
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 184 097,02	1 367 414,94	1 367 414,94
1641	Emprunts en euros	1 184 097,02	1 367 414,94	1 367 414,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 184 097,02	1 520 805,93	1 520 805,93
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 498 780,60	31 355 054,53	31 355 054,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	156 966,91	156 966,91	156 966,91
	Reprises sur autofinancement antérieur	156 966,91	156 966,91	156 966,91
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	104 966,91	104 966,91	104 966,91
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	35 380 000,00	35 380 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	35 380 000,00	35 380 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		156 966,91	35 536 966,91	35 536 966,91
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		30 655 747,51	66 892 021,44	66 892 021,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	221 174,16
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 269 215,94
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 382 411,54
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 818 905,75	5 650 591,93	5 650 591,93
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	733 905,75	2 710 591,93	2 710 591,93
1312	Subv. équipt Régions	1 010 000,00	1 340 000,00	1 340 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire. FS	75 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	10 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 818 905,75	7 650 591,93	7 650 591,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 024 870,00	567 476,46	567 476,46
10222	FCTVA	1 024 870,00	567 476,46	567 476,46
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 024 870,00	567 476,46	567 476,46
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 843 775,75	8 218 068,39	8 218 068,39
021	Virement de la section d'exploitation	5 800 000,00	13 111 784,50	13 111 784,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 860 264,49	3 672 558,65	3 672 558,65
2182	Matériel de transport	138 004,16	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 389,56	38 196,39	38 196,39
28131	Bâtiments	140 928,00	140 928,00	140 928,00
28135	Installations générales, agencements, ...	23 342,00	20 774,79	20 774,79
28138	Autres constructions	4 093,36	4 608,00	4 608,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 921 709,00	1 937 429,00	1 937 429,00
28153	Installations à caractère spécifique	348 987,36	305 838,84	305 838,84
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00	4 309,00
28155	Outillage industriel	2 025,00	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	1 879,00	1 879,00
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00	602,00
28182	Matériel de transport	1 236 051,05	1 201 304,00	1 201 304,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 899,00	7 024,63	7 024,63
28184	Mobilier	6 552,00	6 392,00	6 392,00
28188	Autres	494,00	1 248,00	1 248,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 660 264,49	16 784 343,15	16 784 343,15
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	35 380 000,00	35 380 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	35 380 000,00	35 380 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 660 264,49	52 164 343,15	52 164 343,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 504 040,24	60 382 411,54	60 382 411,54

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	10 000 000,00
----------------------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 382 411,54
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15.2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 20 464 668,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	20 464 668,24
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o . matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	20 464 668,24

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 5 650 591,93
13	Subventions d'investissement	0,00	5 650 591,93
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	2 710 591,93
1312	Subv. équipt Régions	0,00	1 340 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	1 600 000,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire. FS	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 814 076,31
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : Travaux sur dépôts du SMiTU

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				34 979 425,89									
1641 Emprunts en euros (total)				34 979 425,89									
045020G	23/11/2020	2020-12-22	30/10/2022	20 131 605,89	V	Euribor 3 mois	2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
102780016000020046102	18/06/2015	2015-08-04	31/12/2015	4 847 820,00	V		1,300	1,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
86881530	14/04/2023	2023-11-30	29/02/2024	10 000 000,00	F		3,760	3,760	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
Total général					34 979 425,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		32 123 752,61					1 319 390,21	1 296 217,46	0,00	160 036,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		32 123 752,61					1 319 390,21	1 296 217,46	0,00	160 036,01
045020G	N	0,00	A-1	19 124 429,99	23,75	V	2,000		681 571,20	774 255,66	0,00	128 953,34
102780016000020046102	N	0,00	A-1	2 999 322,62	12,00	V	Euribor 3 mois	5,250	237 819,01	151 601,80	0,00	0,00
86881530	N	0,00	A-1	10 000 000,00	25,00	F		3,760	400 000,00	370 360,00	0,00	31 082,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		32 123 752,61					1 319 390,21	1 296 217,46	0,00	160 036,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Indice sous-jacents					
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3	0	0	0	
	Nombre de produits	100,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	32 123 752,61	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	
	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	
	Nombre de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways,voies ferrées...	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières...	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-3 269 215,94
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	9 778 825,84	9 778 825,84
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 778 825,84	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	9 778 825,84	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	9 778 825,84	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 677 772,84	1 677 772,84
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	17 351 819,61	17 351 819,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	15 674 046,77	15 674 046,77

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 677 772,84	1 677 772,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 367 414,94	1 367 414,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 367 414,94	1 367 414,94
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		310 357,90	310 357,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	153 390,99	153 390,99
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	156 966,91	156 966,91
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 351 819,61	III 17 351 819,61
Ressources propres externes de l'année (a)		567 476,46	567 476,46
10222	FCTVA	567 476,46	567 476,46
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		16 784 343,15	16 784 343,15
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	38 196,39	38 196,39
28131	Bâtiments	140 928,00	140 928,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 774,79	20 774,79
28138	Autres constructions	4 608,00	4 608,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 937 429,00	1 937 429,00
28153	Installations à caractère spécifique	305 838,84	305 838,84
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00
28155	Outillage industriel	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	1 879,00
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00
28182	Matériel de transport	1 201 304,00	1 201 304,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 024,63	7 024,63
28184	Mobilier	6 392,00	6 392,00
28188	Autres	1 248,00	1 248,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	13 111 784,50	13 111 784,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 615 607,67
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 615 607,67
Recettes réelles de fonctionnement	II	36 031 996,59
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	7,26

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	732 096,00	Centrale d'Achat du Transport Public	48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	1 381 208,40	Lambert Locations	32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	Mobilier : Locations de véhicules	6 500,00	UGAP (centrale d'achat public)	36	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
CITIZEN	249 280 351.00	-118 733 355.70	130 546 995.30	61 301 584.00	20 464 668.24	48 780 743.05

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	4,00	4,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Services.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-7-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplir avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-10 : Contrats particuliers : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 333-1 : Collabos.
 333-10 : Collabos de cadres.
 333-12 : Collabos de cadres.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2
---	-------------

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 01/04/2021 - Exploitation du service public de transport relevant de la compétence du SMiTU	KEOLIS	Kéolis Thionville Fensch	Société Anonyme (SA)	23 913 759.97
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

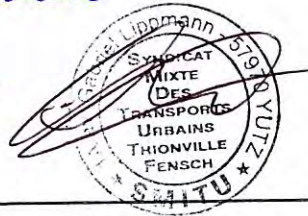
99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

Nombre de membres en exercice : 58
 Nombre de membres présents : 46
 Nombre de suffrages exprimés : 46
 VOTES :
 Pour : 42
 Contre : 4
 Abstentions : 0

Date de convocation : 03 avril 2024

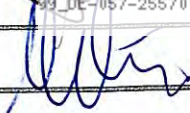

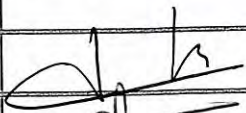
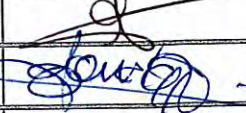
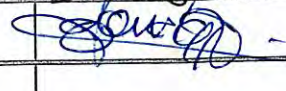

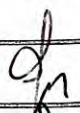
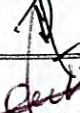
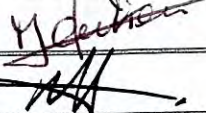
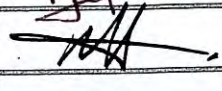


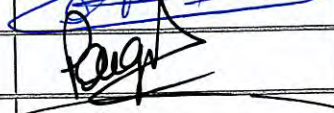
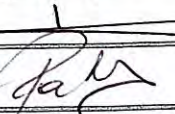
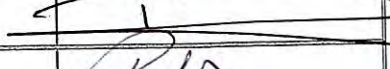
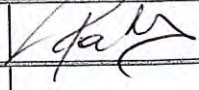




Présenté par (1), le Président du comité syndical
 A le YUTZ le 10 avril 2024
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A le YUTZ le 10/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ABATE Patrick, Conseiller Délégué	
ACKER Christine, Conseillère Déléguée	
ANDRE René, Conseiller Délégué	
BALCERZAK Roland, Conseiller Délégué	
BARILLARO Jérémy, Conseiller Délégué	
BAUR Denis, Conseiller Délégué	
BECKER Patrick, 1er Vice-Président	
BERNARDI Alessandro, Conseiller Délégué	
BEY Michèle, Conseillère Déléguée	
BRUSCO Stéphan, Conseiller Délégué	
COLIN Jean-Marie, Conseiller Délégué	
CORAZZA Jean-Luc, Assesseur	
DEISS Murielle, Conseillère Déléguée	
DEUTSCH André, Conseiller délégué	
DICK Rémy, Président	
ENGELMANN Fabien, Conseiller Délégué	
FATTORELLI Viviane, Conseillère Déléguée	
FERRERO Marc, Conseiller Délégué	
FRADELLA Cédric, Conseiller Délégué	
FREYBURGER Julien, Conseiller Délégué	
GRILLO Marie, Conseillère Déléguée	

[Faint handwritten signature]

GUERMANN Bernard, Assesseur	
HATRI Aicha, Assesseur	
HERFELD Marie-Laurence, Conseillère Déléguée	
HERGAT Michel, Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER Alexandre, Assesseur	
JURCZAK Serge, 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPI Angèle, Conseillère Déléguée	
KOWALCZYK Maryline, Conseillère Déléguée	
LANGMAR Déborah, Conseillère Déléguée	
LORENTZ Maurice, Conseiller Délégué	
LUCCHINI Marc, Conseiller Délégué	
MATHIEU Bertrand, Conseiller Délégué	
MEDVES Jean-François, 8ème Vice-Président	
MELEO Guy, Conseiller Délégué	
MENTION Fanny, Conseillère Déléguée	
PAQUET Michel, Conseiller Délégué	
PARPETTE Jerry, Conseiller Délégué	
PAULY Elsa, Assesseur	
PHILIPPE Lionel, Conseiller Délégué	
POSTAL Olivier, 9ème Vice-Président	
POUGET Clémence, Conseillère Déléguée	
REBSTOCK-PINNA Alexandra, 2ème Vice-Président	
RECH Serge, Conseiller Délégué	
RENAUX Patricia, Assesseur	
ROBINET David, Conseiller Délégué	
SCHITZ Denis, Conseiller Délégué	
SCHIVRE Marc, Conseiller Délégué	
SCHNEIDER Brigitte, Conseillère Déléguée	
SCHULTZ Laurent, 7ème Vice-Président	

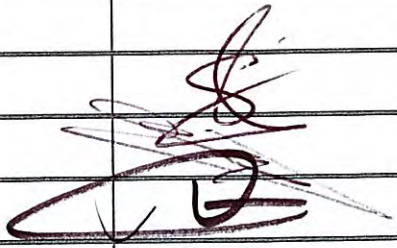
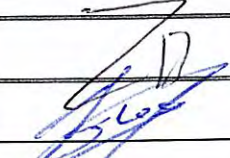
REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-255701880-20240410-DEL_2024_I_

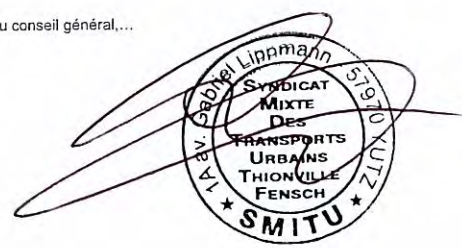
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

SCHUTZ Sylvie, Conseillère Déléguée	
SEGURA Olivier, Assesseur	
TACCONI Pierre, 5ème Vice-Président	
VEINNANT Bernard, 3ème Vice-Président	
VETZEL Caroline, Conseillère déléguée	
WEIS Mathieu, 6ème Vice-Président	
ZENNER Bernard, Conseiller Délégué	
ZIEGLER Damien, Conseiller Délégué	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Le Président

